

Réalités méconnues

03

Les énergies renouvelables existent-elles et peut-on piloter la transition énergétique ?

Hervé DUMEZ et Sandra RENOU

14

Enjeux sociaux et pratiques des formations conjointes à la négociation collective

Christian THUDEROZ

L'épreuve des faits

24

Ethnographie des journées d'intégration dans un grand cabinet d'audit

Lambert JERMAN et Julien RAONE

37

La valeur de la coordination adaptative dans le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes

Didier VINOT, Elisa CHELLE et Jean RIONDET

En quête de théorie

48

Quand les influenceurs s'influencent eux-mêmes

Mickaël DUPRÉ

Mosaïque

58

Les agencements marchands comme clefs de voûte des marchés

À propos de l'ouvrage de Michel CALLON, *L'emprise des marchés : comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les changer*, La Découverte, 2017

Thierry BOUDÈS

61

Les décisions absurdes, saison 3 : L'enfer des règles, les pièges relationnels

À propos de l'essai de Christian MOREL, *Les décisions absurdes III. L'enfer des règles – Les pièges relationnels*, Gallimard, « Bibliothèque des Sciences humaines », 2018

Hervé DUMEZ

64

La Ferme devient-elle une entreprise comme les autres ?

Compte-rendu du livre de François PURSEIGLE, Geneviève NGUYEN et Pierre BLANC, *Le Nouveau Capitalisme Agricole, de la ferme à la firme*, Presses de SciencesPo, 2017

Michel VILLETTE

67

La nouvelle nature des règles : le droit sous-traité

À propos de l'ouvrage de Pauline WESTERMAN, *Outsourcing The Law. A philosophical Perspective on Regulation*, Cheltenham, Edward Elgar, 2018

Hervé DUMEZ

69

Traductions des résumés

71

Biographies

Rédaction

Conseil général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies,
Ministère de l'Économie et des Finances

120, rue de Bercy - Télédock 797 -
75572 Paris Cedex 12
Tél : 01 53 18 52 71
http://www.annales.org

François VALÉRIAN

Rédacteur en chef

Gérard COMBY

Secrétaire général

Delphine MANTHENNE

Secrétaire générale adjointe

Liliane CRAPANZANO

Relectrice

Myriam MICHAUX

Webmestre

Membres du comité de rédaction**François VALÉRIAN**

Président du Comité de rédaction,

Ministère de l'Économie et des Finances (CGE)

Rédacteur en chef des Annales des Mines

Gilles ARNAUD

Professeur, ESCP Europe

Nicolas BERLAND

Professeur, Université Paris IX Dauphine

Michel BERRY

Ingénieur général des Mines honoraire, École de Paris du Management

Thierry BOUDÈS

Professeur, ESCP Europe

Françoise CHEVALIER

Professeur, Groupe HEC

Cécile CHAMARET

Maître de conférence à l'École Polytechnique

Sylvie CHEVRIER

Directrice adjointe Institut de recherche en gestion (IRG), Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Hervé DUMEZ

Directeur de recherche CNRS, Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique

Dominique JACQUET

Professeur, Université Paris X Nanterre

Pierre MESSULAM

SNCF

Christian MOREL

Sociologue

Frédérique PALLEZ

Professeur, Centre de gestion scientifique de Mines Paris-Tech

Jacques SARRAZIN

Affilié Partner, Lindsay Goldberg

Nathalie RAULET-CROSET

Professeur, IAE de Paris, Université Paris 1

Jérôme TUBIANA

Directeur prospective et veille sociale, Groupe Danone

Michel VILLETTE

Professeur, AgroParisTech

Jean-Marc WÉLLER

Chargé de Recherche CNRS, LATTIS - École Nationale des Ponts et Chaussées

Autres relecteurs**Aurélien ACQUIER**

ESCP Europe

Franck AGGÉRI

Centre de gestion scientifique de Mines ParisTech

Nicole AUBERT

ESCP Europe

Eric BALLOT

Centre de gestion scientifique de Mines ParisTech

Julie BASTIANUTTI

Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique

Jérôme BARTHELEMY

ESSEC

Rachel BEAUJOLIN BELLET

Professeur, Reims Management School

Nathalie BELHOSTE

Reims Management School

Hamid BOUCHIKHI

Professeur, Groupe Essec

Michel CAPRON

Institut de Recherche en Gestion - Université Paris-Est

Florence CHARUE DUBOC

Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique

Franck COCHAY

CERTOP - Université de Toulouse

Bernard COLASSE

Professeur, Université Paris IX Dauphine

Pascal CROSET

Praxéo Conseil

Cédric DALMASSO

Centre de gestion scientifique de Mines ParisTech

Colette DEPEYRE

Université Paris Dauphine

Christophe DESHAYES

Tech2Innovate

Carole DONADA

Groupe ESSEC

Corine EYRAUD

Université d'Aix-Marseille

Catou FAUST

Formatrice en management interculturel et en FLE

Alain FAYOLLE

EMLYON Business School

Jacqueline FENDT

ESCP Europe

Patrice de FOURNAS

Jouve et Associés

Sébastien GAND

Centre de gestion scientifique de Mines ParisTech

Gilles GAREL

CNAM

Patrick GILBERT

IAE Paris

Alain HENRY

Agence Française de Développement

Isabelle HUAULT

Université Paris Dauphine

Philippe d'IRIBARNE

Gestion et Société

Alain JEUNEMAÎTRE

Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique

Siham JOUINI BEN MAHMOUD

Professeur à HEC - Chercheur associé au Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique et au PESOR

Benoit JOURNE

Université de Nantes

Jean-Yves KERBOURC'H

Université de Nantes

Frédéric KLETZ

Centre de gestion scientifique de Mines ParisTech

Hervé LAROCHE

ESCP Europe

Pascal LEFEBVRE

Université d'Evry-Val d'Essonne

Philippe LEFEBVRE

Centre de gestion scientifique de Mines ParisTech

Yannick LEMARCHAND

Université de Nantes

Pascal LIÈVRE

Université d'Auvergne

Philippe LORINO

Groupe ESSEC

Rémy MANIAK

Télécom ParisTech, Chercheur associé au Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique

Éléonore MARBOT

ESC Clermont

Étienne MINVIELLE

INSERM

Yves MOLET

Mines ParisTech

Nicolas MOTTIS

Groupe ESSEC

Thomas PARIS

Chargé de recherche au CNRS, professeur affilié à HEC, chercheur associé au Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique

Jean-Louis PEAUCELLE

IAE - Université de la Réunion

Jérôme PÉLISSÉ

GESTES (Groupe d'études sur le travail et la souffrance au travail)

Brigitte PEREIRA

EM Normandie - IAE Caen

Xavier PHILIPPE

Neoma Business School

Grégoire POSTEL VINAY

DGE

Gérard de POUVOURVILLE

ESSEC

Emmanuelle RIGAUD

LACRESSE,

Jean-Claude SARDAS

Centre de gestion scientifique de Mines ParisTech

Jérôme SAULIERE

AFD

Blanche SEGRESTIN

Centre de gestion scientifique de Mines ParisTech

Jean-Pierre SEGAL

École des Ponts ParisTech, chercheur au CNRS, Gestion et Société

Jean-Baptiste SUQUET

Reims Management School

Thierry WEIL

Mines ParisTech, La Fabrique de l'industrie

Photo de couverture :

Jérôme Bosch (v. 1450-1516),

Le Jardin des délices (1490-1500),

huile sur bois. Détail du panneau droit représentant l'Enfer. Madrid,

Museo nacional del Prado.

Photo © BRIDGEMAN IMAGES

Iconographie :

Christine de CONINCK

Abonnements et ventes

COM & COM

Bâtiment Copernic - 20, avenue

Edouard Herriot

92350 LE PLESSIS ROBINSON

Alain Bruel

Tél. : 01 40 94 22 22 - Fax : 01

40 94 22 32

a.bruel@cometcom.fr

Mise en page : Myriam MICHAUX

Impression : Printcorp

Editeur Délégué :

FFE - 15 rue des Sablons

75116 PARIS - www.ffe.fr

Fabrication : Aida PEREIRA

aida.pereira@ffe.fr

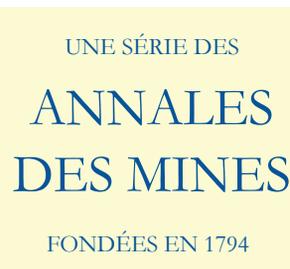
01 53 36 20 46

Régie publicitaire : Belvédère Com

Directeur de la publicité :

Bruno Slama - 01 40 09 66 17

bruno.slama@belvederecom.fr

**GÉRER & COMPRENDRE**

Le contenu des articles n'engage que la seule responsabilité de leurs auteurs

LE CHOIX DES RAPPORTEURS

Chaque article est donné, selon la règle du « double aveugle », à au moins deux rapporteurs, membres du comité de rédaction. Le comité fait appel à des évaluateurs extérieurs quand l'analyse d'un article suppose de mobiliser des compétences dont il ne dispose pas.

LES DÉBATS DU COMITÉ DE RÉDACTION

Le comité se réunit huit fois par an, chaque rapporteur ayant préalablement envoyé son commentaire au président du comité de rédaction. C'est le comité de rédaction de Gérer & Comprendre, qui décide collectivement des positions à prendre sur chaque article. Chaque rapporteur développe son avis, ce qui nourrit un débat quand ces avis divergent. Après débat, une position est prise et signifiée aux auteurs. Il arrive que les désaccords gagnent à être publiquement explicités, soit parce que cela peut faire avancer la connaissance, soit parce que les divergences du comité sont irréductibles. L'article est alors publié avec la critique du rapporteur en désaccord, un droit de réponse étant donné à l'auteur. Ces débats permettent d'affiner progressivement la ligne éditoriale de la revue et d'affirmer son identité.

LES INTERACTIONS ENTRE LES AUTEURS ET LE COMITÉ

Les avis transmis aux auteurs peuvent être classés en quatre catégories :

- oui car : l'article est publié tel quel et le comité explique à l'auteur en quoi il a apprécié son travail ; il est rare que cette réponse survienne dès la première soumission ;

- oui mais : l'article sera publié sous réserve de modifications plus ou moins substantielles, soit sur le fond, soit sur la forme ;

- non, mais : l'article est refusé, mais une nouvelle version a des chances d'être acceptée moyennant des modifications substantielles ; les auteurs peuvent avoir un dialogue avec le président du comité ; cela n'implique toutefois pas une acceptation automatique ;

- non car : l'article est refusé et l'auteur doit comprendre qu'il n'a pratiquement aucune chance de convaincre le comité, même après réécriture. Gérer & Comprendre, peut aussi évaluer les articles écrits en allemand, anglais, espagnol et italien.

LES CRITÈRES DE REJET

Pour préciser quels articles la revue souhaite publier, le plus simple est d'indiquer ses critères de rejet :

DES CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES FONDÉES SUR AUCUNE OBSERVATION OU EXPÉRIMENTATION

Même si Gérer & Comprendre, déborde la seule tradition clinique et expérimentale dont elle est née, elle se méfie des considérations théoriques déployées sans confrontation avec les faits. Le plus souvent, les méthodes de validation statistiques laissent sceptique le comité, bien que plusieurs de ses membres (qui ne sont pas les moins critiques...) aient par ailleurs une large expérience de l'enseigne-

ment des méthodes mathématiques et statistiques ;

DES DESCRIPTIONS SANS CONCEPTS

À l'opposé du cas précédent, c'est ici le défaut de la narration sans structuration théorique qui est visé ;

DES TRAVAUX SANS PRÉCISION DES SOURCES

Le fait de restituer des observations ou des expériences pose naturellement un problème : le chercheur n'étant ni un observateur invisible, ni un investigateur impassible, il importe de préciser comment ont été effectuées les observations rapportées, cela afin que le lecteur puisse juger par lui-même des perturbations qu'ont pu occasionner les interactions entre l'auteur et le milieu dans lequel il était plongé ;

UN USAGE NORMATIF DES THÉORIES ET DES IDÉES

On a longtemps rêvé de lois et de solutions générales en gestion, mais cet espoir ne résiste pas à l'observation ; les articles qui proposent, soit des théories implicitement ou explicitement normatives, soit des recettes présentées comme générales, sont pratiquement toujours rejetés ;

DES ARTICLES ÉCRITS DANS UN STYLE ABSCONS

Considérer que les textes savants ne doivent s'adresser qu'aux chercheurs est un travers étrange de la recherche en gestion : c'est pourtant dans le dialogue entre théorie et pratique que naissent le plus souvent les connaissances les plus nouvelles, comme le montrent les dialogues des Lumières, dont les Annales des mines portent l'héritage ; mais il faut pour cela que le style soit suffisamment clair et vivant pour encourager la lecture de ceux qui n'ont pas d'enjeux directs de carrière pour lire ; il arrive alors que le comité aide les auteurs pour amender la forme de leurs textes. Mais nul papier n'est parfait : ainsi, certains articles publiés pèchent au regard des critères ci-dessus. Mais c'est aussi le travail du comité que de savoir de quels péchés on peut absoudre. Gérer & Comprendre est toujours attentive à favoriser les pensées vraiment originales, quand bien même elles seraient en délicatesse avec les règles énoncées ci-dessus.

INFORMATIONS PRATIQUES

La longueur des articles est généralement de l'ordre de 40 000 signes, mais des articles plus longs peuvent être publiés. Les articles doivent être précédés d'un résumé d'environ 1 000 caractères. Ils devront être adressés par Internet à l'adresse suivante :

delphine.mantienne@finances.gouv.fr

Merci de ne laisser dans le corps du texte (soumis au comité de façon anonyme) aucune indication concernant l'auteur. Toutes les informations nécessaires aux relations entre le secrétariat du comité et l'auteur (titre de l'article, nom et qualités de l'auteur, coordonnées postales, téléphoniques et Internet, données biographiques, etc.) seront rassemblées sur une page séparée jointe à l'envoi. Les titres, les résumés et l'iconographie sont de la seule responsabilité de la rédaction.